

N°13  
JANVIER  
2020

# le TOUCASSIN



Commune de  
**Solliès-Toucas**

[www.ville-solliestoucas.fr](http://www.ville-solliestoucas.fr)

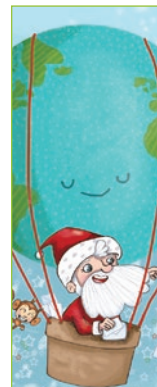


SOLLIES  
TOUCAS

La Maison Médicale ouvre ses portes

A Noël, un peu de lecture

Dossier : Hommage à Yvan Belmondo



## # FÊTES ET CÉRÉMONIES

- Vendredi 17 janvier  
**VŒUX DU MAIRE**  
 Salle des Fêtes
- Dimanche 19 avril  
**CHAPITRE  
 DES COMPAGNONS  
 DE L'AÏOLI**  
 Salle des Fêtes
- Dimanche 26 avril  
**CÉRÉMONIE «  
 SOUVENIR DES  
 DÉPORTÉS »**

## # CONCERTS / SPECTACLES / CULTURE

- Samedi 18 janvier  
**PIÈCE DE THÉÂTRE**  
*Par les baladins*  
**Au profit de l'association  
 Louis, Jules et compagnie**  
 Salle des fêtes
- Vendredi 24 janvier  
**PIÈCE DE THÉÂTRE**  
**« UN AIR DE  
 FAMILLE »**  
*par le théâtre de l'Eventail*  
 Salle des fêtes
- Samedi 1er, 8, 15 et 22 février  
**INVITATION  
 AU VOYAGE**  
**Présentation d'un  
 diaporama**  
 Salle des fêtes  
*Organisé par le Photo Club  
 Toucassin*
- Janvier février mars  
**PRINTEMPS  
 DES POÈTES**  
 Venez déposer vos écrits dans  
 les boîtes à poésie, en mairie  
 et à la bibliothèque.
- Samedi 7 mars  
**PIÈCE DE THÉÂTRE**  
**par Les Tréteaux Gardéens**  
 Salle des fêtes
- Samedi 4 avril  
**PRINTEMPS  
 DES POÈTES**  
**Clôture du festival Art et  
 Poésie**  
 Salle des fêtes

## # DIVERS

- Dimanche 19 janvier  
**PARCOURS  
 MOTRICITÉ  
 ET SENSORIEL  
 ENFANTS  
 DE 1 À 3 ANS**  
 (sur inscription)  
 Salle de danse Lanza  
*Organisé par Aérial & Familyfit*
- Dimanche 26 janvier  
**LOTO DES AMIS  
 DE L'ÉGLISE ST  
 CHRISTOPHE**  
 Salle des Fêtes
- Jeudi 20 février  
**DON DU SANG**  
 Salle des fêtes



- Février  
**GOÛTER  
 DE LA CHANDELEUR**  
*organisé par le CCAS*  
 Salle des fêtes
- Vendredi 21 février  
**GRAND LOTO**  
*Par la société de chasse  
 « la Grive »*  
 Salle des Fêtes



+ d'infos disponibles  
 sur notre site  
[www.ville-solliestoucas.fr](http://www.ville-solliestoucas.fr)



ÉDITO

François Amat  
*Le Maire*



#CHÈRES TOUCASSINES, CHERS TOUCASSINS

Ce bulletin est le dernier de notre mandature.

Je vous remercie du fond du cœur pour la confiance que vous m'avez témoignée.

Je remercie également les élus du conseil municipal et les fonctionnaires qui m'ont permis de mener à bien les projets engagés.

A l'aube d'une nouvelle décennie, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite.

Dans quelques semaines, vous serez appelés à désigner une nouvelle équipe qui aura en charge les intérêts de la commune pour les six prochaines années.

La diversité des candidats déclarés est un gage de démocratie, il faut s'en féliciter.

Je vous invite à participer massivement à cette échéance électorale, dès le 15 mars 2020, afin que les aspirations de toutes et tous soient prises en compte.

Bien cordialement,

François Amat

Maire de Solliès Toucas,  
président de la communauté de communes de la vallée du Gapeau.

TOUCASSIN

*Bulletin d'information  
de la commune de  
Solliès-Toucas*

Hôtel de Ville de Solliès-Toucas  
83210 Solliès-Toucas

**Responsable de la publication**  
François AMAT

**Rédaction**  
Bernard MAURY

**Photographies**  
Mairie Solliès-Toucas  
Isabel GUICHARD

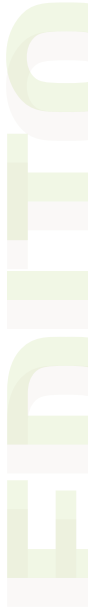
**Maquette**  
et si...

**Impression**  
Imprimerie Sira

SOMMAIRE

#SOMMAIRE

|                    |        |
|--------------------|--------|
| ▲ Agenda - Édito   | 2 - 3  |
| ▲ Retour en images | 4      |
| ▲ Vivre ensemble   | 5 - 6  |
| ▲ Ecole            | 7      |
| ▲ Dossier          | 8 - 10 |
| ▲ Libre expression | 11     |
| ▲ Prouvençau       | 12     |







# RETOUR EN IMAGES

Retour en images | Vivre ensemble | École | Dossier

## #8 DÉCEMBRE > TÉLÉTHON



## #14 DÉCEMBRE > DÉCO SAPIN CMJ



## #14 DÉCEMBRE > PASTORALE



+ de photos disponibles sur notre site [www.ville-sollietoucas.fr](http://www.ville-sollietoucas.fr)



## #15 DÉCEMBRE > NOËL AU VILLAGE



## #24 DÉCEMBRE > VEILLÉE DE NOËL







## # LA RÉSERVE DE SÉCURITÉ CIVILE SUR LE TERRAIN

Créée au début de l'année 2019, en s'appuyant sur la savoir-faire et l'expérience du CCFF, la Réserve de Sécurité Civile a été mobilisée à la fin de l'année lors de forts épisodes de pluie. Retour d'expérience.

Le samedi 23 novembre, la route de Valaury est inondée, le Gapeau sort de son lit en différents endroits de la commune. En début de matinée, le Préfet est informé de l'activation du Plan Communal de Sauvegarde. Une cellule de crise est installée en mairie, le CCFF et la Réserve communale de Sécurité Civile sont activés. « Nous avons participé à des opérations de déblayage, de sécurisation et bien sûr apporté notre aide aux riverains qui avaient été sinistrés pour nettoyer les dégâts, explique Alain PAUTE le président du CCFF, en charge de la Réserve. Nous n'étions pas seuls sur le terrain, nous étions aux cotés de la Police municipale, des équipes du centre technique municipal, coordonnées par les élus. »

L'épisode pluvieux se prolongeant de longues heures, des patrouilles de nuit sont mises en place et au sein de la Réserve, les équipes se relaient. « Nous avons mobilisé sur toute la période d'activation la moitié des effectifs, qui sont tous des bénévoles, précise Alain PAUTE. Et de cette première activation, nous allons tirer un retour d'expérience pour améliorer encore ce dispositif de proximité qui s'est révélé important sur le terrain. Une chose est certaine, c'est que nous devons étoffer encore nos effectifs et j'invite tous ceux qui souhaitent nous rejoindre pour participer à ce dispositif de solidarité citoyenne à nous contacter. »

Quelques jours après, le 1<sup>er</sup> décembre, le Var passait en alerte rouge inondation. La Réserve aussi, également engagé sur d'autres missions avec la mise en place de la Réserve Communale de Sécurité Civile.  
Merci et bravo !

## # ÉLECTIONS MUNICIPALES

### ► Inscriptions sur les listes électorales jusqu'au 7 février

Pour pouvoir voter lors des prochaines élections municipales, les 15 et 22 mars prochains, il faut avoir au moins 18 ans la veille de l'élection et être inscrit sur les listes électorales.

#### ▲ Où s'inscrire ?

En vous adressant directement à la Mairie. A noter que tous les jeunes français qui ont atteint l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales à condition d'avoir accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans. S'ils deviennent majeurs entre les deux tours, ils ne pourront voter qu'au second tour.

#### ▲ Comment s'inscrire ?

Il faut fournir un certain nombre de documents :

- > Pièce d'identité
- > Justificatif de domicile
- > Le formulaire CERFA 12669\*02 de demande d'inscription (disponible en mairie ou sur internet)

#### ▲ Comment vérifier que vous êtes bien inscrit ?

Un répertoire unique électorale géré par l'INSEE a été mis en place en 2019. Cela a néanmoins généré quelques erreurs. En cas de doute, vous pouvez vérifier votre bonne inscription en allant sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et accéder à la rubrique « Interroger sa situation électorale ». Si vous constatez un problème, vous pourrez faire les modifications nécessaires en ligne, sous réserve de disposer d'un acte officiel d'état civil. Profitez-en pour vérifier qu'il n'y a pas d'erreur sur l'orthographe de vos prénoms. Et le cas échéant, contactez la mairie.





## # LA MAISON MÉDICALE OUVRE SES PORTES

Les délais ont été tenus et désormais la commune dispose d'un lieu de qualité, mettant à la disposition de tous une offre de soins élargie et de proximité.

Plus de 600 m<sup>2</sup> de bâtiments qui accueille 26 praticiens : des médecins, des infirmières et infirmiers, des kinésithérapeutes, un dermatologue, des ostéopathes, un dentiste, un podologue, une acupunctrice et un psychologue.

Les travaux se sont déroulés dans les meilleures conditions et dès la fin du mois de décembre les contrats de locations ont été signés avec de nombreux intervenants du monde de la santé. Un investissement important qui répond à un besoin, à la fois pour les habitants de notre commune mais également pour les professionnels.

### Le financement

|   |                    |
|---|--------------------|
| Mairie de Solliès-Toucas (maître d'ouvrage) | 812 622 €          |
| Région Sud                                  | 300 000 €          |
| Etat  | 282 960 €          |
| CCVG  | 95 000 €           |
| <b>Montant de l'investissement</b>          | <b>1 490 582 €</b> |

### Ce qu'ils en disent :

#### ▲ Dr. Solenne de CREVOISIER - Dentiste

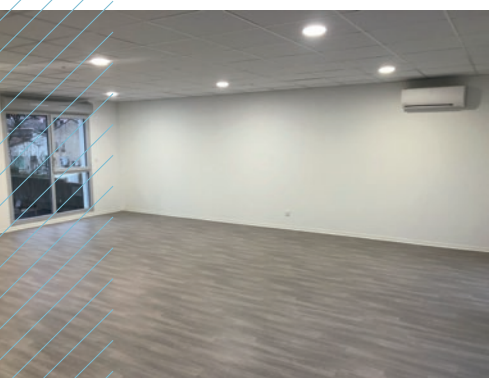
« Ce nouveau bâtiment est une opportunité pour tous les praticiens qui vont l'intégrer. Il nous permet de nous regrouper dans un site aux normes et de qualité, dans un cadre agréable et avec une localisation centrale, à proximité des accès routiers. Le regroupement des différents praticiens au sein du centre donne au patient la possibilité d'avoir accès à une offre de soin conséquente. Ce qui, à mon avis constitue un enjeu majeur pour l'avenir. En ce qui concerne le cabinet dentaire, mon local sera plus grand, me permettant d'envisager un deuxième poste de travail dans l'avenir et d'améliorer mon plateau technique. »

#### ▲ Sophie FRANCOIS - Pédicure Podologue

« Pour ma part, la proximité et le regroupement des soignants permet un meilleur dialogue et un traitement pluridisciplinaire des patients plus pertinent. Une simplification et un gain de temps aussi pour les patients car ils ont la possibilité de grouper leurs rendez-vous. De plus, ce centre apporte une facilité d'accès et un parking à proximité indispensables pour les personnes à mobilité réduite ou nécessitant des soins. C'est un beau projet, qui fait grandir Solliès-Toucas. »

#### ▲ Dr. Sandra TEMMERMAN - Médecin

Le regroupement des métiers de santé sur un lieu commun va multiplier et faciliter les contacts entre nous. Ce regroupement avec à la faveur de la maison médicale, portant notre effectif à cinq médecins généralistes, permettra d'assurer plus aisément une permanence de soin.





## #VIGILANCE SUR LA COMMUNICATION

Durant cette période qui précède les élections, il y aura beaucoup de communication faite par des candidats. Certains risquent d'utiliser sur leurs documents (programme, invitations...) des logos qui se rapprochent de celui de la municipalité. Vérifiez bien qui est l'émetteur pour ne pas être induits en erreur. Rappelons que ceci est de toute façon encadré strictement par la loi pour éviter tout abus.

## #LOGEMENTS SOCIAUX

Les locataires des nouveaux logements sociaux sont entrés dans leurs appartements. Cela concerne la résidence « Taranis », dans le quartier des Lingoustes avec 15 logements et la résidence « Les jardins de la Calade » comportant 43 logements au Pied de Lègue. De nouveaux projets sont en cours, à la Promenade (locaux de la Transvar) et chemin de Guiran. Les permis de construire ont été accordés. Les objectifs de logements fixés par l'État dans le cadre de la loi SRU sont de plus en plus difficiles à atteindre. La commune reste carencée mais ces nouveaux projets permettront de limiter la pénalité.

## #CHANGEMENT DE CONCESSIONNAIRE POUR L'EAU POTABLE

Lors du conseil municipal du 9 décembre 2019, la société SAUR a été choisi comme concessionnaire du service public de l'eau potable/assainissement collectif pour remplacer VEOLIA. Pour tous renseignements administratifs, problèmes de facture, d'index, demande de résiliation ou d'abonnement, contactez le 04 83 06 70 01. Pour tous problèmes techniques, fuites, manque d'eau, problème de qualité de l'eau ou de pression, contactez le 04 83 06 70 07 (Astreinte 24/24).



## #A NOËL, UN PEU DE LECTURE

C'est une tradition. A chaque fin d'année, les élèves se voient offrir un livre par la municipalité. Cette année, dans chacune des classes, ce sont les enfants qui ont choisi l'ouvrage avec leur enseignant.

Gros succès pour « Le voyage du Père Noël écolo » mais on trouve aussi en bonne position « Un Noël avec la reine des bêtises » ou encore « Ma pire journée au collège super chouette » et le « Cheval de Troie ». Bonne lecture !

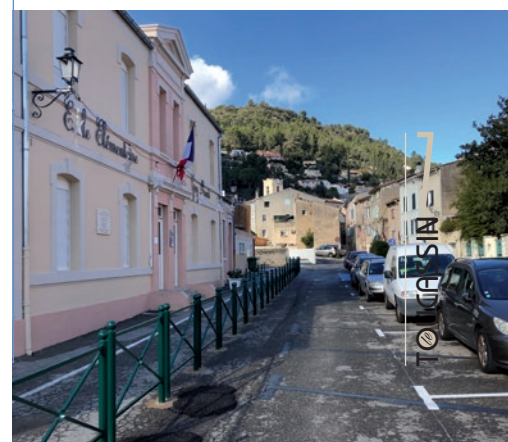


## #UN REPAS DE FÊTE

Ce fut un grand moment. A quelques heures des vacances, les élèves ont eu droit à un repas de Noël confectionné dans la cuisine centrale. Au menu : pâté en croûte et sa salade, sauté de dinde avec en accompagnement une purée de patates douces fraîche, fromage, buche de Noël et papillotes. A ce qui se dit, ce fut un vrai succès !

## #DES ABORDS SÉCURISÉS

Après les travaux dans les écoles, la dernière étape a consisté à sécuriser les alentours pour les piétons. Des barrières ont été installées et la sortie des classes se fait désormais par deux endroits distincts : portail pour les plus grands et par l'impasse jouxtant l'école pour les plus petits. Par ailleurs, le stationnement aux abords a également fait l'objet d'un réaménagement afin d'éviter l'encombrement des voies.





► Le 4 décembre dernier, le saxophoniste baryton Yvan Belmondo disparaissait dans sa maison familiale de Solliès-Toucas. Pour lui rendre hommage, nous avons demandé à quelques-unes des innombrables personnes qui ont pu côtoyer ce musicien d'exception de nous offrir leur témoignage.

Septembre 1979, je viens d'avoir 14 ans, je veux apprendre la musique, mes parents m'inscrivent dans l'école de musique la plus proche, dans le village voisin, l'École Cantonale de Musique de Solliès-Toucas ...

## # HOMMAGE A YVAN BELMONDO



### ► Une éternelle reconnaissance musicale

par Thomas BRAMERIE, musicien, contrebassiste, compositeur jazz



Je rencontre d'abord le professeur de piano, un jeune homme de 17 ans, sur un fauteuil pour handicapé, il s'appelle Michel Petrucciani. Je m'inscris au cours de guitare, le professeur est Tony Petrucciani. Il me dit « tu veux apprendre le jazz ? Tu es bien tombé ! ». Je croise le directeur et fondateur de l'école, Yvan Belmondo, qui me conseille vivement de m'inscrire aussi au cours de solfège. Je ne l'écoute pas. J'ai eu tort. Il avait raison. Je rencontre d'autres élèves, Lionel Belmondo, Stéphane Belmondo, Carine Bonnefoy, Christophe Dalsasso... Nous sommes tous membres des différents orchestres d'élèves que l'école

propose, du quintet au big band, avec lesquels nous répétons toutes les semaines, sous la direction d'Yvan Belmondo. Nous formons même la fanfare du village, pour animer les différents événements locaux, toujours sous la direction d'Yvan. Même les bals de la région ont pu être assurés parfois par les orchestres d'élèves qu'Yvan dirigeait. Il parlait peu, il était strict, il était sérieux avec le Jazz, avec toutes les musiques. Il était sérieux quand il s'agissait de la Musique...

Plus tard, nous nous sommes très souvent retrouvés dans la maison familiale, pour de grandes tablées autour de daubes provençales préparées par Renée Belmondo, l'épouse d'Yvan. Au cours des années, ont pu se croiser là Rhoda Scott, Luis Fuentes, Sylvain Romano, Christophe Larrieu, François Theberge, Olivier Témime, Samy Thiébault, Jacky

Terrasson, Jean-Michel Pilc ou Elisabeth Kontomanou et tant d'autres, autant de fantastiques musiciens qui gravitaient autour de la « famille Belmondo » ...

Il y a maintenant quarante ans que j'ai franchi le seuil de l'école de Solliès-Toucas. Que s'est-il passé pendant toutes ces années dans ce petit village au cœur du Var pour qu'éclouent autant de talents musicaux, pour qu'autant de générations de jeunes musiciens pouponnent en leur sein autant de personnalités affirmées à la carrière internationale ? D'où vient le talent inouï de Lionel Belmondo pour réorchestrer les œuvres de Maurice Ravel, Lili Boulanger ou Gabriel Fauré ? D'où vient aussi la spontanéité quasiment géniale de Stéphane Belmondo à « phraser » le jazz avec son bugle comme s'il s'agissait de sa langue maternelle ? Comment se fait-il qu'aujourd'hui encore autant de jeunes musiciens soient toujours influencés et touchés de près ou de loin par la « galaxie » Belmondo ?...

La réponse apparaît claire : il semble que, sereinement et patiemment, involontairement peut-être même, Yvan Belmondo ait marqué de sa patte une partie de l'histoire du jazz français et que de nombreux musiciens, aussi illustres soient-ils, dont tous ceux mentionnés plus haut par exemple, lui doivent bien une éternelle reconnaissance musicale. Cher Yvan, ton influence sera toujours présente en nous. Merci à toi !





## ► Fondateur de l'École Cantonale de Musique

par Pierre Couette, Président de l'ECM de 1981 à 1991



Yvan Belmondo a rejoint sans bruit, un matin d'hiver, le concert céleste des musiciens. Son village d'adoption depuis de longues années, sa famille, ses élèves, ses très nombreux amis, lui ont rendu un dernier hommage dans l'église paroissiale, le 10 décembre dernier, où le célèbre gospel «O when the Saints go marching in» accompagna le cortège de sortie...

Né à La Londe les Maures en 1935 dans une famille d'origine toscane, où tout le monde jouait d'au moins un instrument, Yvan s'initia dès 7 ans, et plus tard écoutait du jazz en secret à la radio. Aussi délaissa-t-il rapidement la planche à

dessin de l'Arsenal au profit des tréteaux des villages, puis accompagna sur scène quelques grands noms de la chanson, comme Charles Aznavour et Gilbert Bécaud. Il fonda même un grand orchestre, «Les Méditerranéens», et participa à la programmation musicale de Radio Monte Carlo.

Lorsque ses deux fils, Lionel et Stéphane, eurent l'âge à leur tour de se former à un instrument, Yvan créa en 1975, avec plusieurs autres familles, l'association qui deviendra l'École Cantonale de Musique de Solliès-Toucas. La municipalité mit à disposition le «Fougau» (l'ancienne Mairie), un piano fut acheté à crédit par les parents bénévoles, et les inscriptions affluèrent, puisque dès la rentrée 1977-78, toutes les disciplines musicales y étaient enseignées. La pédagogie proposée était novatrice et efficace : privilégier la pratique sur la théorie, le jeu collectif plutôt que la performance individuelle, ne hiérarchiser aucun style de musique, et même oser l'improvisation...

A l'été 1979, toujours sous l'impulsion d'Yvan, soutenu par Guy Menut, nouvellement élu maire, un premier festival gratuit, intitulé «JAZZ à TOUCAS», fut organisé sous les platanes de la place de l'église, qui révéla un jeune pianiste virtuose (il n'avait que 17 ans !) : Michel Petruccianni, qui fera ensuite une fulgurante mais trop brève carrière. A l'automne, la municipalité installa l'E.C.M. dans ses locaux définitifs, l'ancien moulin à huile de la rue du Rayol, qu'il fallut réaménager complètement pour répondre aux besoins d'une école en pleine croissance. Un «Atelier de jazz», dirigé par Yvan, se consacra aux standards du répertoire, et forma d'abord un quartet, puis s'étoffait jusqu'à 18 jeunes musiciens, pour constituer le «Cadet Big Band», qui se produisit dans une douzaine de communes varoises, et même à Marseille, pour animer sur le Vieux Port la célèbre Course des Garçons de Café !

A Solliès-Toucas même, et sur tout le Canton, l'E.C.M. assura aussi l'animation musicale de toutes les cérémonies patriotiques chères aux anciens, et des nombreuses fêtes locales. Pour la deuxième édition du Festival, en juillet 1980, c'est la merveilleuse organiste américaine de jazz, Rhoda Scott qui donna un récital très applaudi. Pour le Festival de 1981 Yvan lança un défi insensé : produire avec les seuls moyens de l'École, et un tout petit budget, un «vrai spectacle» : l'Arlésienne de Bizet. Il fallut tout créer, y compris la partition adaptée aux niveaux de chacun des musiciens et choristes, jeunes et moins jeunes, et donc retranscrire à l'oreille tout un enregistrement sur microsillon ! Yvan y passa des nuits entières pendant de longues semaines... Mais le vendredi 10 juillet au soir, dès l'accord final, plus de 1000 personnes ovationnèrent debout le chef et les artistes pour le spectacle totalement réussi qu'ils venaient d'offrir. Et la recette couvrait largement les frais !

L'E.C.M., cinq années après ses débuts modestes, venait ainsi de prouver de façon éclatante ses capacités à former et à rassembler des musiciens de talent, et à animer à un haut niveau la vie culturelle du Canton.

A la rentrée 1981, le Conseil d'Administration d'origine est renouvelé, et il m'est demandé d'en prendre la présidence, assisté de Claude Minéo pour la trésorerie. Grâce au nouveau gouvernement qui vient de s'installer, le budget de la culture est doublé, et les demandes de subventions aboutissent enfin. Il est alors possible de payer à leur juste prix les professeurs - dont Yvan, le directeur pédagogique jusqu'ici permanent bénévole à plein temps - et donc de pérenniser les acquis de l'École. Chaque fête de la Musique, les 21 juin, est alors une nouvelle occasion de «faire le bœuf» sous les platanes... Au moment du MIDEM, en mars 1986, le Cadet Big Band donne depuis Cannes un concert en direct sur FR3 : sur les 22 jeunes musiciens présents, 8 au moins sont devenus des artistes professionnels, jazz ou classique, diplômés des conservatoires, et vivant de leur art : Carine Bonnefoy, Charlotte Campana, Stéphanie Schillinger, Thomas Bramerie, Franck Filosa, Laurent Pézière, et Lionel et Stéphane, bien sûr.

Yvan décide alors, après 10 années données à fond à l'École, de prendre de la distance, et de se retirer. Lionel et Elisabeth, présents depuis l'origine, reprennent le flambeau, assurant en douceur la relève jusqu'en 1989... Il continuera à enseigner chez lui avec passion à quelques élèves privilégiés, Olivier Chaussade et Jean-Philippe Scali, et disposera aussi de tout son temps pour retravailler la musique, et jouer avec grand plaisir avec ses deux fils dans le «Belmondo Family Sextet». Leur dernier concert a eu lieu en mars 2019 au Théâtre de Deauville.

Adieu Yvan ! Nous n'entendrons plus ta voix chantante, si chaleureuse, et toujours bienveillante, ni surtout le son grave de ton saxophone baryton, que ton souffle et tes doigts rendaient sublime. Mais ton souvenir demeurera parmi nous. L'équipe actuelle de l'E.C.M. - Alexandre Gagliolo à la Présidence, Jean-Michel Sempéré, responsable pédagogique - y veillera sûrement... Et Lionel et Stéphane, et beaucoup d'autres, porteront encore longtemps, haut et loin, le rayonnement d'une génération de jazzmen grandie à Solliès-Toucas grâce à toi.



## ► Lettre à Yvan :

### A mon professeur de flûte, et bien plus encore ...

Par Élisabeth COUETTE, professeur de flûte traversière à l'ECM et musicothérapeute



Il y a autant d'Yvan Belmondo que de personnes qui l'ont bien connu. Et je ne pourrai parler que de celui que j'ai connu.

J'avais 10 ans, et là, juste en face de l'église, dans l'ancienne mairie, c'est là que je t'ai vu pour la première fois. Tu avais pris une équipe d'enfants sous ton aile, avec tes fils, bien avant que l'école de musique existe. On lisait des notes tous

ensemble pendant des heures, on chantait toutes sortes de styles dans toutes sortes de clefs. Et on n'osait rien redire à ta rugueuse et bienveillante rigueur car au final, on était galvanisés par l'ambiance, par le groupe, par nos progrès, et à l'époque, on ne savait même pas qu'on devait dire que le solfège, c'est nul. On faisait déjà de la musique. Nos efforts nous rendaient heureux.

Et puis, les scènes se succèdent à l'école de musique, devenue la seconde maison de tant d'apprentis musiciens. Ton idée de l'arrivée de Michel Petrucciani et ses leçons de vie où on se retrouvait, encore une fois, tous ensemble autour du piano, pour des cours de piano, de philo, de restau, et des soirées sans fin. Tes nuits passées à transcrire le Boléro et l'Arlésienne dans ton bureau, les arrangements du Cadet Big Band avec une partie écrite sur mesure pour chacun de nous, de 6 à 66 ans, l'orchestre d'ados du Riviera jazz dance et ses costumes bleu pâle, les ensembles de flûtes inter générationnels, là encore, tous ensemble. A tes côtés, on n'apprenait pas simplement la musique, et encore moins uniquement le jazz. On goutait à l'intensité de la vie, par la discipline et la démesure, le dépassement et la folie douce, la dureté et l'opiniâtreté, et aussi, les interminables palabres des soirées d'été. On était vivants. On était tous Toucassins.

Ce sera un honneur, pour nous tous, de se raconter les petits et grands moments partagés avec toi, de les transmettre à nos enfants et petits-enfants, de continuer à faire vivre l'art de donner corps à nos rêves, de se donner entièrement à la musique, de la partager intensément, tout en savourant pleinement les bons petits plats et les grands vins de la vie.

Yvan, on t'avait souhaité l'éternité. On y croyait plus que de raison. On ne peut pas s'imaginer de ne plus revoir le roc sur lequel on a construit nos fondations. Mais la formidable nouvelle, c'est qu'en musique, l'éternité existe vraiment. L'étoile unique que tu as allumée pour nous dans le grand miroir de nos oreilles et de nos cœurs est notre inspiration, notre veilleuse et notre garde-fou. Et pour les générations à venir, bien d'autres étoiles naitront encore de la transmission que nous ferons tous, chacun à notre manière, de cette fougueuse et conviviale exigence que tu as su semer en nous.

« *Alors tiens, prends ton baryton, dis, prends ton baryton. Prends ton baryton dis, et c'est parti !* » \*

\*Issu de l'album de l'ensemble vocal « Les Double-Six », Titre : Histoire de baryton / Musique : Westwood walk de Gerry Mulligan/ texte : Mimi Perrin (1962)





Au Conseil Municipal du 17 Décembre la décision a été prise de transférer nos compétences en matière d'eau et d'assainissement à la CCVG et ce après celui de l'Urbanisme et d'une partie du réseau routier tout ceci dans le cadre de la mutualisation. Que va-t-il rester à la gestion communale ? L'état civil, le CCAS, les services communaux et petit à petit tout est centralisé. Si ceci est fait dans le but de faire des économies avec la qualité de service à la clef pourquoi pas mais pour l'instant toujours le même effectif en Mairie, et pas de diminution d'impôt. A quand la mutualisation du personnel ? Bientôt tout sera transféré à la Communauté d'agglomération, que deviendra la proximité d'un maire qui ne représentera plus qu'un infime droit de vote ?

Nous voici dans l'obligation de contracter un crédit court terme de 800 000 € pour préfinancer le fonds de compensation de la

TVA cette somme sera couverte par la vente de biens communaux (terrain, immeuble etc...), notre trésorerie a énormément souffert des investissements lourds sur la période 2018-2019.

Ceux qui se présenteront aux élections municipales devront, avant de présenter leur programme, s'informer sur l'état des finances de notre commune pour ne pas avoir de surprise et tenir leurs promesses.

Nous avons demandé, au conseil, l'expertise sur l'état des ponts pour éviter d'éventuels accidents car il vaut mieux prévenir que subir.

L'Équipe de Toucas pour Tous vous présente leurs meilleurs Vœux de Santé et de bonheur pour cette Année 2020.

**Jules Gomboli**

En raison des prochaines élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2020 et afin de respecter le code électoral, nous avons choisi de ne plus nous exprimer sur les actions de la majorité municipale dans le bulletin d'information communal. Effectivement, à compter du 1er septembre 2019, et jusqu'au jour de l'élection, toutes les actions de communication qui sont mises en œuvre par les communes se trouvent très encadrées dans leur contenu destiné au public. Cela concerne tous les supports de communication utilisés par la collectivité communale.

Ce qui est interdit notamment aux élus et à plus forte raison lorsqu'ils sont candidats, c'est de faire état sur des supports

de la collectivité financés par les fonds publics des réalisations et de la gestion du maire et de l'équipe municipale en poste. Nous estimons donc que ce qui s'applique aux élus de la majorité doit s'appliquer aussi aux élus d'opposition même s'ils n'ont, rappelons-le, aucun pouvoir de décision au sein de la municipalité, aucun droit de regard sur le contenu du bulletin d'information et qu'un faible espace d'expression.

Le groupe «Ensemble pour Solliès-Toucas» vous souhaite une excellente année 2020 !

**Jérôme Lévy**  
**Conseiller municipal**

En période de campagne pour les élections municipales des 15 et 22 mars prochains,  
le groupe majorité ne souhaite pas s'exprimer pour des raisons de neutralité.

Le groupe majorité

## # DES BOITES À POÈMES

Pour participer, c'est simple. Des boîtes à poèmes seront installées à la médiathèque et à la mairie. Il vous suffit de les déposer avant le 15 mars. Tous les poèmes seront affichés à la médiathèque et par la suite, des membres de la troupe de théâtre Les Baladins et de celle de Solliès-Ville feront une sélection des textes qui les auront le plus touché.

Ils en donneront une lecture à la salle des fêtes le 4 avril, journée de clôture, et seront accompagnés par les musiciens de l'École Cantonale de Musique. Pour un vrai moment de poésie, à n'en point douter. A vous d'en écrire les plus beaux morceaux...

## #PRINTEMPS DES POÈTES S'ESSAYER AU PLAISIR DES MOTS

A l'occasion du printemps des poètes, du 27 mars au 4 avril, le Festival VIP lance un « appel à poèmes ». L'occasion pour tous ceux qui le souhaitent de prendre la plume.

Ce sera la 6ème édition pour ce festival « Art et Poésie ». Mais il s'agit bien d'une invitation à écrire, d'une invitation à la poésie, d'une invitation à la liberté. « La poésie, c'est la liberté, explique Cédric LERIBLE qui organise cet événement à Solliès-Toucas. C'est une question de regard, c'est s'inscrire dans une autre durée, c'est à la portée de tout le monde. »

La poésie contemporaine est en effet beaucoup moins cadenassée par des codes que celle que nous avons étudiée à l'école. Elle autorise des styles très ouverts, des dimensions multiples. Et pour cette édition, il n'y a pas de forme ni de thème imposés : « Il suffit de se laisser porter par un événement, un sentiment, une émotion qui provoque le besoin d'écrire » précise Cédric LERIBLE.

